

GAF - NOTE D'INFORMATION SUR

LA REVUE D'EFFECTIF RÉGIONALE DES JEUNES 2023

1. Organisation – Revue d'effectif nationale des jeunes

Celle-ci se déroulera les 01 et 02 décembre 2023 à Sète (Complexe NAKACHE – 19 Rue Danton - 34200 Sète).

Âge	Format équipe	Programme technique RERJ	Date	Lieu
Gymnastes nées en 2013, 2014 et 2015	5/5/4	<p>2013 : Niveau 3 à niveau 5</p> <p>2014 : Saut/Poutre/Sol = Niveau 3 à niveau 5 Barres = Niveau 2 (programme 7/9 ans) à niveau 5</p> <p>2015 : Saut = niveau 3 Barres/Poutre/Sol = niveau 2 ou 3</p>	01 et 02 décembre 2023	Sète

Chaque région peut engager une équipe comprenant quatre ou cinq gymnastes.

Le classement de l'équipe s'effectue sur l'addition des quatre meilleures notes à chaque agrès, mais avec obligatoirement une note de 2015 et une note de 2014 prise en compte. Pas de classement si une équipe régionale n'a pas ces deux années d'âge représentées à chaque agrès.

Jury convoqué par la FFGYM. Pas de juge à fournir pour les comités régionaux engagés.

Pas d'obligation de tenue régionale, tenue compétitive individuelle ou club pour les gymnastes, tenue libre pour les entraîneurs (survêtement ou pantalon de survêtement et t-shirt ou polo).

Attention : deux entraîneurs maximums par équipe (entraîneurs REN compris).

2. Planning et conditions de tests

- Vendredi 01 : **Entraînement** (Et évaluation physique à confirmer)
- Samedi 02 : **RERJ et REN avenir** 4 tours de 5 groupes (gestion des échauffements avec la règle « performance »)

Conditions matérielles : Voir brochure des programmes GAF, édition septembre 2023 et brochure des programmes REN Avenir et RERJ, édition septembre 2023.



3. Informations importantes

Engagement de l'équipe : date limite **lundi 16 octobre**, [via le formulaire FFGym](#).

Fiche nominative de l'équipe : date limite **lundi 13 novembre**, [via le formulaire FFGym](#).

À moins de 5 jours de la compétition, seules les modifications liées à un remplacement de gymnaste pour raison médicale sont acceptées. Un certificat médical doit obligatoirement être fourni à Franck LEGRAS (franck.legras@ffgym.fr).

Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour toutes les gymnastes, se référer à la page 60 du règlement technique GAM-GAF 2023-2024.

Toutes demandes d'entraînements supplémentaires (hors vendredi après-midi) doivent transiter par les comités régionaux et être validées par Franck LEGRAS.

Gestion des musiques :

- Gestion via un lien drive : [Cliquez-ici](#) (merci de veiller à y intégrer les musiques au plus tard une semaine avant la revue d'effectif)

Tous les documents relatifs à cette compétition sont disponibles sur le site Internet fédéral : <https://www.ffgym.fr/Evenement/2023 - 12 - g a f - revue deffectif avenir et r e r j>